SECTEUR 1. **HENT AN 19 A VIZ MEURZH 1962**



Superficie :		0,57 hectare	
Répartition :			
100%	**Habitat**	0%	Mixité de fonction
0%	Activité économique	0%	Équipement
0%	Espace public	0%	Naturel
Densité :		12 logements / hectare	
Nombre de logement (min) :		7	
Nombre de logements sociaux (min) :		0	
Système assainissement privilégié :		Collectif	
Programmation estimée :		2023-2027	

Les futures constructions sont desservies par deux accès donnant sur la RD54. L'entrée de ville et les accès au lotissement doit faire l'objet d'un aménagement sécurisé des intersections. La création d'un cheminement doux offrant un accès direct à la salle polyvalente au nord est prévoir pour consolider le réseau.

Les nouvelles constructions doivent être alignées par rapport à la rue (alignement des faitages) comme indiqué sur le plan joint. Un recul minimum de 5 mètres par rapport à la route est exigé. L'insertion architecturale des nouvelles constructions en entrée de ville est un élément à travailler spécifiquement.

Les espaces naturels et les haies repérés en bordure de l'opération sont à préserver.

L'urbanisation de la zone doit faire l'objet d'un projet d'ensemble.